

<https://www.pressegauche.org/Projet-de-loi-40-La-transformation-des-commissions-scolaires-entraiment-de>



Projet de loi 40 - La transformation des commissions scolaires entraiment de nombreux risques, selon la CSN

Date de mise en ligne : mardi 17 octobre 2019

- Communiqués -



Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 1er oct. 2019 - Redonner plus de pouvoir aux écoles et au ministère de l'Éducation pour en enlever sur le plan régional créera des déséquilibres importants, estime la CSN. Certaines écoles pourraient mieux tirer leur épingle du jeu que d'autres, ce qui accentuerait les iniquités dans le réseau scolaire.

« Qui va s'assurer que les écoles de tous les villages et de tous les quartiers ne souffrent pas d'un manque d'équité ?, demande Jacques Létourneau, président de la CSN. Il y a un risque réel d'accentuer les disparités entre les écoles par des mesures qui ne tiendraient pas compte des particularités régionales. On pourrait pénaliser certaines écoles, en particulier dans les zones les plus défavorisées. »

« Les enfants en difficulté d'apprentissage ont besoin de plus de services, pas d'un brassage de structures », ajoute Nathalie Arguin, présidente de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN).

Si le ministère souhaite éviter les trop grandes disparités en imposant des normes à partir de Québec, il faudra trouver un moyen pour que les écoles rendent des comptes sans générer un trop lourd fardeau administratif. « Est-ce que le ministère a tenu compte du fait que sa réforme pourrait avoir un impact sur les services administratifs et a prévu les ressources nécessaires pour ces nouveaux défis ? », s'interroge Annie Charland, présidente du secteur scolaire de la FEESP-CSN. Cette dernière estime aussi essentiel que la voix du personnel de soutien soit entendue pour éviter des perturbations inutiles, notamment dans les services aux élèves.

Centralisation

Par ailleurs, la CSN souligne que le ministère de l'Éducation a déjà repris une partie du contrôle sur les décisions de construction ou d'agrandissement d'écoles, un budget de 2,3 G\$ pour l'année en cours. « Comment s'assurer d'une réelle décentralisation si les décisions importantes se prennent à Québec », s'inquiète Jacques Létourneau.

Enjeux pour le personnel de soutien

« Il est encore temps d'éviter les effets négatifs qui pourraient accompagner la réforme des commissions scolaires en étant à l'écoute de tous les acteurs du réseau, y compris le personnel de soutien. Nous sommes disponibles pour donner le point de vue des employé-es qui font que les écoles fonctionnent jour après jour et nous souhaitons participer à la commission parlementaire portant sur le projet de loi », conclut Jacques Létourneau.

La CSN prendra le temps d'analyser le projet de loi en profondeur et interviendra plus tard sur les éléments qui ne sont pas abordés ici.

À propos